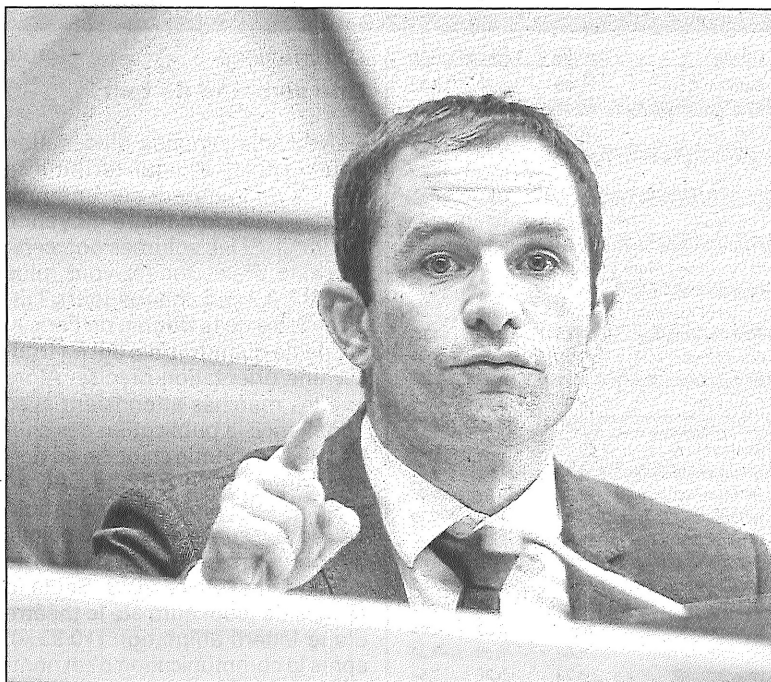


# Benoît Hamon : « Les entreprises de l'économie sociale et solidaire traversent mieux la crise »

« Il n'y a pas d'économie gentille et d'économie méchante ». Il est normand, Benoît Hamon ? Ou alors son costume de ministre aurait-il altéré le bouillant caractère de celui qui ne manquait jusqu'ici jamais une occasion de remettre dans le gauche chemin des camarades filant droit vers un libéralisme décomplexé... ?

PAR HUBERT FÉRET  
economie@lavoixdunord.fr  
PHOTO PASCAL BONNIERE

Mais non, rassurez-vous, Benoît Hamon n'a pas changé. Et si son statut de ministre lui confère davantage de retenue, le portefeuille de l'économie sociale et solidaire dont il a la charge lui autorise de ne pas devoir rompre avec un idéal dont il se fait depuis toujours le chantre. C'est ainsi un ministre convaincu et convaincant qui est venu jeudi dernier à Arras assurer la promotion de cette vertueuse idée que l'économie pourrait être régie par autre chose qu'une tyrannique course à la rentabilité. Mais au contraire par un souci d'équité, de proximité, de partage. Un réquisitoire qui tombait à point nommé au moment de se souvenir qu'il y a dix ans de ça, quelque huit cent trente familles de fondateurs de Meta-leurop Nord se voyaient sacrifiées sur l'autel d'un capitalisme sauvage, victimes expiatoires d'un actionnaire doté d'un implacable cynisme, qui avait plombé leur avenir en leur coupant les vivres. Et



Benoît Hamon défend avec ardeur l'économie sociale et solidaire.

« C'est non seulement un secteur créateur d'emplois, mais en plus innovant et performant ».

qui, sans le moindre scrupule, indiquait qu'il ne réglerait ni la facture sociale que cette décision engendrait, ni la note environnementale qu'il abandonnait, après presque cent ans d'exploitation d'un site industriel sur lequel on ne fabriquait pas des guimauves... L'économie sociale et solidaire se si-

tue aux antipodes de ce modèle qui, dix ans plus tard, continue de faire des ravages, comme le prouve ArcelorMittal à Florange. Mais ce n'est pas pour ça qu'il est simple de chanter les louanges de l'ESS, « considérée comme une sous-économie, caricaturée, regardée avec commisération et condescendance, même pas enseignée », déplore Benoît Hamon. Et pourtant. Santé, logement, handicap, insertion... Nombreux sont les champs pris en charge par les structures (associations, mutuelles, coopératives...) relevant de l'ESS. Dans un contexte

de crise, le secteur est en plein essor. Il pèse 10 % du PIB et compte 2,4 millions de salariés en France. Des emplois très - trop - subventionnés ? « Quelqu'un qui travaille coûte toujours moins cher à la collectivité que quelqu'un sans emploi totalement pris en charge, et ce même si l'emploi est subventionné », défend le ministre. « C'est non seulement un secteur créateur d'emplois, mais qui plus est innovant et performant, qui taille parfois des croupières à de grands groupes. Et puis, les entreprises ESS, plus robustes, traversent mieux la crise que les autres. »

## Des investissements

De multiples bonnes raisons de doter enfin l'ESS d'une vraie politique publique. Et de lui donner les moyens de se développer. C'est ainsi que la BPI (banque publique d'investissement), que François Hollande a voulu être un outil de politique économique et industrielle au service de l'esprit d'entreprise, a d'ores et déjà intégré l'ESS dans sa stratégie d'investissement : 500 M€ de crédits serviront à accompagner les structures existantes et à en financer de nouvelles. Telles des SCOP : « Entre 50 000 et 200 000 emplois disparaissent chaque année dans des PME pourtant rentables, mais dont les patrons n'avaient pas préparé leur succession, explique le ministre. Comment éviter que ces emplois soient détruits ? En facilitant leur reprise par les salariés. » Ce qui est dans les cartons de la loi ESS en gestation et qui sera soumise en Conseil des ministres en juin prochain. ■

# Le CREFO choisit le statut coopératif pour sa sûreté

Le CREFO est un des principaux organismes de formation dans le Nord - Pas-de-Calais. Fort de 18 centres, 100 salariés et 100 formateurs occasionnels chaque mois, la structure a fêté ses 40 années d'existence en 2012. Cette année a aussi été celle d'un important changement : au 31 décembre, le CREFO a abandonné son statut associatif pour devenir une SCOP. « Ce statut, expliquait vendredi Georges Malolepszy, directeur général du CREFO, nous permet de mieux impliquer les salariés dans nos projets de développement. »

Et ce n'est pas la seule raison qui a motivé ce choix : « Quand on se présente comme association, tout de suite, dans la tête des gens, il y a le petit club du coin, l'amicale des boulistes... mais pas la PME. Notre SCOP est une société à capital variable. Ça nous offre beaucoup plus de facilités de développement, pour lever des fonds ou développer des partenariats avec d'autres SCOP. »

Aujourd'hui, les trois principaux organismes de formation de la région sont des SCOP ! »

Mais en faisant ce changement, il a aussi fallu vaincre des préjugés : « Non, nous n'avons aucune difficulté ! Notre chiffre d'affaires est passé de 3 à 6 millions d'euros entre 2002 et 2012. Et, grâce à nos nouveaux statuts, nous voulons passer le cap des 10 millions de chiffre d'affaires dans les 5 ans à venir. » Une précision jugée nécessaire car l'image du mouvement coopératif est médiatiquement liée à des situations économiques et sociales difficiles : disparition du réseau des Coop dans la région, tentative désespérée de sauvetage de la Sealink, disparition de la CAMIF... Pourtant, ont rappelé les animateurs de CREFO, « 5 % des SCOP sont des transformations, 10 % sont des reprises et 85 % sont des créations ». Le mouvement coopératif espère que les promesses gouvernementales permettront de sortir de ce relatif anonymat. ■

FRANCK BAZIN



Christian Jouvenot, administrateur CREFO, Georges Malolepszy et Jean-Marc Florin, directeur de l'Union régionale des SCOP.